



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E205011

VALABLE JUSQU'AU 05/09/2026

ÉDITÉ LE

28/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/06/2022
300 000

Raison sociale : BAC MAISONS BOIS

2877 ROUTE DE SANDILLON
45560 SAINT-DENIS-EN-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLÉANS

Téléphone : 02 38 22 51 07

Fax :

Portable : 06 47 20 17 93

Siret : 834 632 986 00024

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.bacmaisonsbois.fr

E-mail : cdodevez@bacmaisonsbois.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 41563726B/S17128381

Responsabilité légale :

MACHTELINCK FRANCK GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 41563726B/S17128381

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/09/2024
o Ventilation mécanique	06/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/09/2024
o Fenêtres de toit	06/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	06/09/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.